

Communication en Question

www.comenquestion.com

no 9, Novembre / Décembre 2017

ISSN : 2306 - 5184

Pensée proverbiale et catégorisation sociale.

Proverbial thought and social categorization

Kouadio Mafiani N'DA
Assistant
Université Félix Houphouët-Boigny
gnamiankadjo@gmail.com

Résumé :

Les sociétés traditionnelles ont pour instrument de communication, la parole. Celle-ci s'appuie sur un certain nombre de réalités pour donner de l'épaisseur à son contenu. Au nombre de celles-ci, figure le proverbe qui est considéré comme un excellent adjuvant de la parole. Il vient appuyer le discours, lui donnant ainsi, vigueur, clarté et charme. A travers cette contribution, nous verrons si le proverbe qui allie à la fois sagesse, discernement et noblesse, peut facilement se fondre dans le moule social tout en respectant les barrières et autres pesanteurs.

Mots clés : société traditionnelle, proverbe, communication, barrière sociale

Abstract :

Traditional societies have as their means of communication the word. It relies on a certain number of realities in order to give substance to its content. Among which is the proverb, which is considered an excellent adjunct to speech. It supports the discourse, thus giving it vigor, clarity and charm. Considered as a strong and veiled word, thus rhyming with wisdom, nobility and discernment, we will see through this contribution whether the proverb, during the interlocution, remains jailed in a given entity or breaks down the barriers to fit into the different social categories

Keywords : traditional societies, proverb, communication, social barrier

Introduction

La parole, élément moteur de l'interlocution, occupe, avec ses adjuvants dont le proverbe, une place de choix dans les rapports d'échange entre les individus. Comme toute composante de l'esprit, la parole obéit à une réglementation à laquelle les utilisateurs doivent se conformer pour un fonctionnement correct. Généralement, les sociétés traditionnelles dans lesquelles circule cette parole, élément de communication de base, restent des sociétés fortement stratifiées. Toutes leurs composantes obéissent à des normes précises que l'on essaie de perpétuer de bouche à oreille, et de génération en génération. La société traditionnelle fonctionne donc en tenant compte de ces règles préétablies dont le respect assure stabilité et bonheur au sein de la communauté. La pensée proverbiale récurrente dans cette société de l'oralité, suscite toujours débats et passions quant à sa transversalité à travers les subdivisions sociales.

Notre intention à travers cette étude est de considérer la pensée proverbiale dans la sphère sociale traditionnelle. Cela suppose que son emploi requiert un certain nombre de principes pour effectivement le considérer un art du langage. Alliant à la fois discernement, sagesse et noble, le proverbe peut-il être l'apanage de toutes les couches sociales ? En d'autres termes, les couches sociales dites « inférieures » peuvent-elles à l'instar de leurs maîtres recourir à la pensée proverbiale lors de l'interlocution ? Notre objectif à travers cette réflexion est de comprendre si toutes les tranches de la société ont droit à cette parole considérée comme une perle de la pensée. Nous visiterons donc les différentes couches sociales pour voir si tout le monde peut recourir à la pensée proverbiale ou si elle demeure uniquement l'apanage d'une certaine frange de la population. Cela nous amènera à considérer la société traditionnelle, son mode de fonctionnement, ses différentes composantes et ses rapports avec la pratique de la pensée imageante dans l'acte de communication.

Nous nous appuyerons sur un recueil de proverbes tirés du patrimoine culturel ivoirien. Nous aurons également recours à des données sociologiques,

historiques, anthropologiques, philosophiques, etc., vu que le proverbe est au carrefour de toutes ces disciplines.

Notre travail sera axé autour de deux axes : le premier axe traitera des subdivisions de la société traditionnelle et le deuxième axe traitera de la pratique de la parole proverbiale au sein des différentes catégorisations.

1.- La société traditionnelle et ses différentes classes

De façon générale, la société traditionnelle se subdivise en plusieurs classes. Il s'agit des nobles, des hommes libres ou hommes du grand peuple et des esclaves.

1.1.- Les nobles

C'est la tranche la moins nombreuse de la population, mais la plus importante car elle constitue l'élite de la société. Elle incarne le respect et la vénération. Les nobles en véritables architectes, conçoivent les plans de développement et en assurent l'application. Détenteurs de tous les pouvoirs, ils prennent les décisions qui engagent l'avenir de la société. C'est parmi cette population que l'on choisit les dirigeants tels que les rois, les empereurs, les chefs, etc. Ils veillent au respect des legs de la tradition et constituent la plus haute hiérarchie de la chaîne sociale.

1.2.- Les hommes libres ou hommes du grand peuple

C'est la frange la plus importante de la population. Elle représente le peuple dans tous ses compartiments et constitue la classe intermédiaire. On y trouve des riches, des moins riches, mais aussi des pauvres. Ils se retrouvent dans tous les secteurs d'activités et aident la classe des nobles à asseoir leur autonomie financière. En véritables adjuvants, ils aident la noblesse à consolider son pouvoir en leur servant de catalyseurs auprès de la basse classe.

1-3- Les esclaves

Cette frange est aussi importante dans la société. Elle est constituée d'esclaves, de descendants d'esclaves, de captifs de guerre. Ils sont au service des nobles et de certains hommes du peuple très influents. Les esclaves constituent la cheville ouvrière de la chaîne sociale en assurant l'essentiel de la subsistance des nobles. Ils pratiquent les travaux champêtres et toutes les autres activités à la demande des maîtres et se retrouvent à la fin de la chaîne sociale. Ils sont confinés dans un rôle d'exécutants. En fonction de leur bravoure et leur indéfectible attachement au maître, il arrive parfois que certains s'affranchissent pour rejoindre la classe des hommes libres. Toutefois, ce changement de statut ne leur donne pas de facto tous les privilèges de la nouvelle classe. Ces affranchis doivent avoir une conduite irréprochable sur une période déterminée avant d'être définitivement intégrés.

2.- la subdivision selon le sexe et l'âge

2.1.- Le sexe

A ce niveau, nous parlerons des hommes et des femmes. La société traditionnelle fait une catégorisation des sexes. Les hommes constituent une entité à part entière. Ils se distinguent par leurs activités quotidiennes. Les travaux qui exigent des efforts physiques intenses leur sont réservés. On notera, par exemple, la création des plantations, la construction des pirogues, des habitations, le transport des billes, les luttes. Ce sont eux qui préparent les plans de bataille et vont à la guerre, etc. Ils incarnent la force physique et restent les chefs incontestés de la famille. Ils prennent les décisions engageant la vie de leur famille et de leur société. Etant les compagnons des hommes, les femmes sont omniprésentes dans la vie de ces derniers. Elles leur apportent aide et assistance. Elles prodiguent des conseils aux hommes qui sont souvent leurs époux. Les femmes s'adonnent aux tâches les moins pénibles. C'est ainsi qu'elles sont présentes dans le ménage, dans les récoltes, dans les petites pêches, dans l'artisanat, etc. La société traditionnelle, comme le soulignait J. KI ZERBO (1963) observe une distinction entre l'homme et la femme, surtout au

niveau du travail et des apprentissages. Ainsi dès sa tendre enfance, la petite fille, aux côtés de sa femme, apprendra à être « femme » avec les leçons qu'elle recevra. Quant au jeune garçon, très tôt, il saura qu'être un « homme » exige de l'individu assez d'abnégation et d'opiniâtreté.

2.2.- L'âge

L'enfant est considéré comme un être en pleine construction. Il a donc besoin de ses parents pour réaliser sa personnalité tant psychologique que physiologique. Il est marqué par la dépendance et les apprentissages. Période qui précède l'enfance, l'adolescence est également une période de transition au cours de laquelle s'élabore chez l'individu des transformations assez importantes. Il continue l'apprentissage ébauché pendant l'enfance. C'est la période qui marque l'achèvement de la maturation. Ici, la société gagne un homme au sens plein du terme. Il est capable de discernement et de jugement de valeur. L'adulte embrasse la vie active et maîtrise le fonctionnement de la société dans laquelle il évolue. Les vieux ou anciens sont les personnes avancées en âge qui constituent les boussoles de la société traditionnelle. Ayant l'expérience de la vie, elles conseillent et guident les jeunes générations pour une intégration sociale harmonieuse. Les vieilles personnes sont sollicitées pour des sujets d'une certaine gravité et aident surtout au règlement des conflits et autres actes délictueux.

3.- La pratique de la pensée proverbiale dans la société traditionnelle

Le proverbe est une parole profonde que l'on insère dans le discours pour le féconder. Sa présence dans l'interlocution doit être motivée par le propos qui le suscite. Il établit un rapport d'analogie entre la situation qu'il présente et celle qu'il vient appuyer. Recourir au proverbe dans l'acte de communication confère à celui qui le fait, le statut de sachant, de personne maîtrisant la langue du terroir et le fonctionnement des valeurs socioculturelles qui lui impriment son droit de propriété. La pensée proverbiale a donc ses exigences qui

nécessitent leur prise en compte pour un emploi judicieux et efficace. Nous allons voir à travers cette réflexion si le proverbe, ce raccourci de la pensée, se laisse dompter par les différentes classes énumérées plus haut.

3.1.- Circulation de la pensée proverbiale au sein des classes sociales.

Le proverbe, étant un adjuvant de la parole, n'exige pas de circonstance particulière pour son éclosion. Il se déploie là où la parole entité mère étend ses ailes et par nécessité pour les acteurs de l'interlocution d'approfondir leur pensée. La pensée proverbiale s'invite donc dans les événements les plus ordinaires aux débats les plus complexes. Paulin Koléa ZIGUI cité par Jérôme Yao KOUADIO (2006 : p.7) précise que : « Les proverbes n'ont pas de moment privilégié de production. Ils " s'écoulent de la parole", de la parole qui chante, de la parole qui pleure, de la parole qui félicite : bref, de la conversation courante et surtout des longues discussions entre adversaires, des simples querelles ménagères. »

Les différentes émotions et toutes les autres scènes de la vie n'échappent pas à la parole proverbiale. Les différentes classes sociales ont recours à cette parole dans les actes qui cimentent leur existence quotidienne. Beaucoup de personnes ont tendance à croire qu'en dehors des nobles et de quelques hommes libres, la pratique de la pensée proverbiale ne prospère point dans les autres tranches de la société. En effet, ceux-ci s'appuient sur l'argument selon lequel, les esclaves et autres substituts, ne maîtrisant pas la langue du terroir, sont incapables de raisonnement imagé. Pire, ils estiment que leur statut d'esclave ne leur permet pas d'utiliser le langage proverbial considéré comme l'apanage des nobles, des hommes mûrs, des sages, fêrus des questions relevant des réalités socioculturelles. Mais en réalité, l'observation du terrain montre un autre cliché différent de celui largement répandu.

C'est vrai que les nobles détiennent la palme dans l'emploi des proverbes, mais les hommes libres et les esclaves ont également recours à cette pensée imageante au cours de l'interlocution. Chaque entité à son niveau l'emploie

pour des raisons qui lui sont propres et en fonction des circonstances. Souvent ces classes emploient des proverbes rappelant leur condition. C'est le cas, par exemple, des esclaves qui se plaignaient de leur situation qu'ils voulaient voir évoluer. Pendant qu'ils échangeaient entre eux, un membre du groupe déclara : c'est vrai ce que vous dites, mais "le cuir ne pourra véritablement se plaindre que lorsqu'il aura quelqu'un pour le manger." En effet, ce proverbe vient rappeler le peu d'intérêt porté à cette frange de la population au sein de la communauté. En réalité, cette plainte des esclaves ne pourra avoir d'échos que lorsqu'ils auront des gens attentives à leurs doléances. Cette pensée proverbiale montre l'état d'âme de l'opprimé qui aimerait lui aussi émerger socialement. Malheureusement, certaines pesanteurs le plongent dans les profondeurs de l'existence. Il aura beau se plaindre, mais tant que son maître ne réalisera pas que cet opprimé est son semblable et qu'il doit par conséquent bénéficier de la liberté de pensée et d'agir selon ses convenances, cette plainte restera vaine. Ici, l'auteur de cette pensée proverbiale veut montrer à ses pairs que seule la prise de conscience du maître à réaliser que l'esclave est aussi un être humain, peut mettre fin à cette pratique.

Considérons cette autre pensée proverbiale souvent utilisée par les nobles : " Malgré la petitesse de la natte, celui qui se couche au milieu, ne se couche jamais à terre." Ce proverbe rappelle l'histoire d'une grande famine qui survint dans un village. Alors que toute la population avait du mal à s'approvisionner en vivre, seule la noblesse pouvait avoir la nourriture en abondance. En effet, cette classe disposait de vastes plantations, là où les hommes libres et les esclaves avaient leurs greniers vides. Au cours d'une réunion, un noble loua Dieu de les épargner des affres de cette misère, quand un autre renchérit avec la pensée proverbiale ci-dessus. En réalité, cet énoncé met en évidence les avantages dont jouissent certaines personnes dans la société du fait de leur positionnement ou de leur statut.

3.2.- De la transversalité de la pensée proverbiale au sein des classes sociales

Nous nous intéressons ici à la circulation de la parole proverbiale entre les différentes classes sociales. Cela suppose qu'il y a interpénétration des différentes classes au niveau des échanges. L'esclave peut-il s'adresser aux hommes libres et aux nobles par le biais de proverbes ? Les hommes libres ont-ils le droit d'user de proverbes lorsqu'ils échangent avec les nobles ?

Ces questions soulèvent évidemment la place de la parole et de son employabilité dans la société traditionnelle. A ce propos, Jean DERIVE (1987 : p.19) lève déjà un coin de voile sur cet aspect en affirmant : "Dans toute société, et particulièrement dans les sociétés de tradition orale, n'importe qui ne dit pas n'importe quoi."

En clair, la parole, tout comme le proverbe, doit suivre une trajectoire pour rendre digeste la communication au risque d'offenser celui ou ceux à qui elle est adressée. L'énoncé proverbial, dans sa pratique, tient donc compte du statut social. Nous le disions tantôt, les nobles disent des proverbes entre eux, de même que les hommes libres et les esclaves. Mais la grande prudence s'installe lorsque l'on franchit les paliers sociaux, c'est-à-dire, lorsqu'un homme libre ou un esclave s'adresse à un noble ou lorsqu'un esclave s'adresse à un homme libre. A ce niveau, il importe d'observer une certaine conduite dans l'expression. Ici, les propos doivent être obligatoirement précédés d'une formule de dédouanement. Chez les Akan par exemple, l'on emploie l'expression « kafara » qui est un terme de respect qui signifie ceci : □ Si je dis mal ce que je vais dire, n'en soyez pas offensés...parce que l'art de la parole est difficile □ . Mais cette formule à elle seule ne suffit pas à mettre le locuteur à l'abri des amendes. Il lui faut en plus choisir à point nommé le proverbe à émettre pour ne pas être en déphasage avec le discours et écorcher l'auditoire.

Généralement, face aux nobles, les deux autres classes utilisent des proverbes qui éclairent ou qui accompagnent le propos et non des proverbes à coloration de réplique ou de défi car comme le disent les anciens : "L'œil ne peut dépasser les sourcils." Souvent, l'on préfère employer des proverbes qui font l'apologie

de la classe supérieure. Aujourd'hui, avec l'évolution des sociétés, les notions de nobles et d'esclaves ont laissé la place au couple maître/manœuvre. Le manœuvre est au service d'un patron, d'un chef ou d'un maître et exécute des tâches contre rémunération contrairement à l'esclave dont les services sont entièrement gratuits. Un manœuvre agricole qui élevait des moutons fut approché un jour par son maître en vue d'en obtenir à un coup raisonnable. Face à la demande de son patron, voici la réaction du manœuvre : comme vous le dites vous-mêmes, "C'est la femme qui élève le mouton certes, mais c'est bel et bien l'homme qui en fixe le prix." A travers ce proverbe, l'on saisit que la hiérarchie est respectée.

Le manœuvre reconnaît sa place et s'humilie devant son maître. Les deux images que sont « la femme » et « l'homme » sont plus qu'évocatrices : la femme incarne la fragilité et la dépendance. Elle a donc besoin de sécurité et de protection. Quant à l'homme, il demeure le chef qui décide, qui va au-devant des situations difficiles et qui, par sa présence, met en confiance la femme. Ici, nous sommes en présence d'une métaphore : le manœuvre (la femme) et l'homme (le patron). Avec cette pensée imageante, le manœuvre autorise son patron à prendre la bête qu'il souhaite au prix qui lui convient.

Il fut une autre situation, celle-là, portant sur un règlement de litige. En effet, un différend foncier opposait deux hommes libres et l'affaire fut portée devant des nobles pour jugement. Les deux parties ayant exposé leur désaccord, le noble à charge du dossier parla longuement et trancha. Il demanda à celui qui avait raison de pardonner à son frère. Celui-ci accepta le pardon, mais exigea que justice soit rendue, c'est-à-dire, la destruction de la plantation sur le terrain litigieux. Devant l'intransigeance de ce dernier, le noble émit ce proverbe: "Si vous acceptez de manger le chien, gardez-vous donc de regarder dans ses oreilles." Le noble exhorte, de ce fait, celui qui a gagné le procès à accepter le pardon. La preuve, c'est parce que les deux parties veulent une issue favorable au litige qu'ils ont saisi les nobles. Un homme libre assis dans l'assistance prit la parole après le noble et dit : chers frères, considérez ce que vient de dire le

noble car "c'est lorsqu'on veut être séparé qu'on se bat sur la place publique." L'intervention de l'homme libre vient pour appuyer celle du noble. Elle s'inscrit dans le même canevas que la première qui prône le pardon.

3.3.- Circulation de la parole proverbiale selon l'âge

Le proverbe reste avant tout une parole imagée, et exige une certaine maturité pour sa manipulation. De ce fait, l'on saisit que cette parole se retrouve aisément dans l'antre des personnes âgées. En effet, ces dernières qui ont une certaine maîtrise de la langue et de ses éléments combinatoires, peuvent saisir le sens des images et leurs référents en conformité avec la réalité socioculturelle. Le faisant, la compréhension s'affiche plus digeste avec l'expérience vécue au cours de la vie. C'est donc à juste titre que la pensée proverbiale enseigne que: "l'assemblée des chefs est comme une rivière qui déborde."

En plus d'utiliser les proverbes entre elles, les personnes âgées ou les anciens emploient également des proverbes dans leurs échanges avec les plus jeunes. En effet, ceux-ci les initient ainsi au langage profond de la vie parce qu'ils savent que : "c'est le bon enfant qui devient le bon vieillard." Ils sont conscients du fait que généralement les jeunes ne saisissent pas la portée de ce message à cet âge. Néanmoins, les anciens profitent de l'esprit de curiosité qui caractérise les jeunes et le questionnement pour leur expliquer et donner le sens du message puisqu'ils supposent que : "Si l'on décide de couper les oreilles du chien, il faudra le faire dès sa tendre enfance." Progressivement, les jeunes vont s'initier à ce langage lors de l'interlocution et finiront par en connaître les rouages pour leur usage futur. Si entre anciens, la présence de la parole proverbiale dans les propos est assez importante, cette présence est moins significative dans leur rapport avec les jeunes du fait de leur immaturité face au mécanisme de fonctionnement des images en relation avec les valeurs de la société.

S'agissant des relations jeune/jeune, le phénomène est presque rare. Les jeunes utilisent très peu les proverbes entre eux. En réalité, ils sont tournés vers d'autres enjeux qui parfois les passionnent et les fascinent. Ils estiment ce langage trop complexe et préfèrent ne pas s'y hasarder. Cependant, quelques-uns parmi eux manifestent un intérêt pour la tradition, surtout pour l'art de bien-dire, et s'expriment avec des proverbes tant avec leurs pairs qu'avec les personnes âgées. Cécile LEGUY (2001) précise que l'art de bien parler exige des interlocuteurs une intelligence pour faire des liens entre la tradition orale et son actualisation, et une incitation, pour attirer l'attention des auditeurs et les encourager sur le chemin de l'interprétation et de la compréhension de la parole d'autrui. Pour ce faire, les jeunes qui s'intéressent à la pensée proverbiale, fréquentent les anciens et partagent souvent leur quotidien en prenant part aux réunions, au procès villageois, au règlement des litiges, etc. Leur proximité avec ces personnes avancées en âge les amène à se familiariser à la complexité du discours et aux différentes analogies auxquelles renvoient les images. C'est cet apprentissage que relève ici Henriette DIABATE (1986 : 81) : "Un enfant désireux de s'instruire sur les choses du passé recherche la compagnie des personnes âgées, (...) : il porte le bia de son père pour l'accompagner aux réunions ; il peut ainsi suivre les conversations ou les discussions. Même s'il ne réalise pas la portée de tout ce qui se dit, il le comprendra plus tard. "

Ici, place est donc laissée à l'apprentissage et à l'initiation comme le précise cette pensée proverbiale : "qui a besoin du feu, marche vers la fumée". Le jeune qui s'exprime avec des proverbes a forcément subi l'influence de personnes âgées de son entourage. A force de les côtoyer et les questionner, le jeune finit par constituer une base de données solide sur laquelle il pourra bâtir son raisonnement plus tard.

Conclusion

Cette réflexion sur la pensée proverbiale et les catégorisations sociales nous permet d'observer la traçabilité de la pensée imageante dans la sphère sociale.

Cette parole emballe tous les compartiments de la société, mais à des degrés et des implications divers. Dans l'axe de l'interlocution, la pensée proverbiale s'invite partout où l'esprit en quête de sensation se déploie. Il est clairement établi que du noble à l'esclave, du jeune à la personne âgée, tous ont recours au proverbe. Seulement, son mode d'intervention et l'intention exprimée le particularise en fonction des milieux. Face aux nobles, les hommes libres ou les esclaves disent des proverbes qui confirment la noblesse et consacrent la toute-puissance du maître.

Pour ce qui est de l'âge, l'on s'accorde à reconnaître que la palme de la récurrence du proverbe revient aux personnes âgées ou anciens dont l'âge, ajouté à l'expérience vécu, constituent un véritable indice de maturité, de discernement et de pragmatisme. Cependant, quelques jeunes s'essaient à cette pratique et la réussissent bien. En effet, ceux-ci sont nourris à la sève des aînés, ce qui favorise leur intégration dans ce cercle d'initiés hautement hermétique. Aussi est-il important dans cet exercice oratoire délicat d'observer la règle de bienséance en s'adjugeant toujours la formule de politesse « kafara » auprès des aînés, car comme le signale Léon KOFFI (1987 : p.38), : "Le proverbe doit être manipulé avec beaucoup d'attention, sinon avec beaucoup d'égard, car si tout individu peut utiliser le proverbe, la réalité quotidienne de son emploi nous révèle qu'un jeune homme ne peut pas émettre un proverbe devant les vieux sans la faire précéder de cette formule de politesse."

Bibliographie

Baumgardt, U. (2002), *Littératures africaines : langue, mode de communication et représentations identitaires*, Paris, INALCO.

Baumgardt, U. & derive, J. (dir) (2008), *Littératures orales africaines : Perspectives théoriques et méthodologiques*, Paris, Karthala.

Boas, F. (1966), *Race, language and culture*. New York, Free P London Collier-Macmillan.

Calame-Griaule, G. (1987), *Ethnologie et langage : La parole chez les Dogon*, Paris, Institut d'ethnologie, Gallimard.

Capron, J. (1973), *Communautés villageoises bwa, Mali-Haute-Volta*, tome 1 fascicule 1, Paris, Institut d'ethnologie.

Cauvin, J. (1976), « Les proverbes comme expression privilégiée de la pensée imageante », *Afrique et Langage*, n°6, pp.5-34.

Derive, J. (1987), « Parole et pouvoir chez les Dioula de Kong », *Journal des Africanistes*, 57, Paris, pp.19-30.

Diabate, H. (1986), *Le samvin, Sources orale et histoire*, Abidjan-Dakar, NEA

Diop, c.A. (1979), *Nations nègres et cultures*, Dakar, Présence Africaine

Finnegan, R. (1992), *Oral Traditions in the Verbal Arts : a Guide to Research Practises*, Londres/New York, Routledge

Kouadio M. N. (2017), « Musique urbaine et pensée proverbiale : cas du zouglo, une musique populaire de Côte d'Ivoire pour une prise de conscience de la jeunesse » in *Journal Africain de Communication Scientifique et Technologique* n°51, 6701-6713

Kouadio M. N. (2016), « L'alliance interethnique à la lumière de la parole proverbiale : cas des communautés Agni et Baoulé de Côte d'Ivoire pour une cohabitation harmonieuse » in *ILENA*, Vol 2, n°16, Littératures, 219-231

Kouadio, Y. J. (2008), « Le problème du fonctionnement du proverbe dans la communication », Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal n°12, pp.78-87

Labatut, R. (1987), « La parole à travers quelques proverbes peuls du Fouladou (Sénégal) », *Journal des Africanistes*, 57, Paris

Leguy, C. (2001), *Le proverbe chez les Bwa du mali, Parole Africaine en situation d'énonciation*, Paris, Karthala, 323p

Paulme, D. (1960), « Structures sociales traditionnelles en Afrique Noire », *Cahiers d'études africaines*, Volume 1, pp.15-27

Tauxier, L. (1932), *Religion, mœurs et coutumes des Agni de la Côte d'Ivoire*, Paris, Geuthner

Zouogbo J.P.C. (2009), *Le proverbe entre langues et cultures : une étude linguistique confrontative allemand/français/bété*, Paris, CCLILLAC/CIEL, Université Paris Diderot